

## Extraits de la plaidoirie d'Annie Lobé contre SFR le 17 octobre 2006

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

En qualité de prévenue, je sollicite votre permission pour assurer ma défense devant vous aujourd'hui.

(...)

Lorsque je suis venue assister à des audiences pour me familiariser avec les lieux et connaître les us et coutumes de la 17<sup>e</sup> Chambre, j'ai observé des avocats habiles, capables de faire paraître des faits "vraiment rouges" quand ils les habillent de rouge, tandis qu'une demi-heure plus tard, ces mêmes faits paraissent très blancs quand ils sont habillés de blanc par l'avocat tout aussi habile de la partie adverse.

Les effets de manche, les intimations, les élucubrations sur l'interprétation à donner à tel ou tel article de loi ou sur le sens et la portée du jugement que vous allez être amenés à prendre, rien n'est épargné par les avocats pour tenter de vous impressionner et, peut-être, de vous manipuler.

Mais votre métier, c'est de rendre la justice. Pour cela, il vous faut parvenir à la manifestation de la vérité.

Alors cet après-midi, il faut que vous le sachiez, ce que nous avons et nous allons habiller devant vous, ce sont des cadavres. Les cadavres de deux enfants qui habitaient à Saint-Cyr l'École dans les Yvelines, à proximité du groupe scolaire Ernest Bizet, qu'ils fréquentaient. Et la particularité de cette école, c'est qu'elle servait de support, depuis 1992, à des antennes-relais de téléphonie mobile.

Je les ai vues de près parce que je suis montée sur le toit de cette école à l'occasion d'un reportage effectué pour la télévision en 2002 et qu'ensuite, lorsqu'elles ont été démontées en 2003, je les ai vues couchées au sol et je les ai mesurées.

C'étaient de grands panneaux blancs de 2,70 mètres de hauteur, 60 centimètres de largeur et 30 centimètres de profondeur.

Ces antennes là, ce sont des antennes qu'on appelle macro-cellulaires. On les met sur des pylônes à la campagne parce que leur portée est de 20 à 30 kilomètres.

Que projettent-elles sur cette distance ? Des micro-ondes qui servent à transporter les communications téléphoniques mobiles.

En 1995, une petite fille a commencé à avoir des problèmes de vue. C'est sa mère qui me l'a raconté. On lui a mis des lunettes spéciales pour corriger un strabisme naissant. Mais le problème venait d'ailleurs, d'une cancérisation des cellules gliales du tronc cérébral.

Le tronc cérébral, c'est une partie du cerveau dans laquelle s'effectuent des échanges entre le cerveau et le reste du corps. Il est situé là, sous la nuque, et il est le siège d'une

intense production de neurotransmetteurs, ces molécules chimiques que les neurones sécrètent pour communiquer entre eux.

Les cellules gliales, ce sont les cellules qui soutiennent les neurones. Quand on a autopsié le cerveau d'Albert Einstein, la seule particularité qu'on y a trouvé est qu'il avait plus de cellules gliales que la plupart des gens "normaux", ceux qui ne sont pas des inventeurs de génie.

Quand les cellules gliales deviennent cancéreuses, aucune opération n'est possible car elles soutiennent les neurones et sont enchevêtrées avec eux. On ne peut les extraire, c'est un cancer diffus. Le cancer des cellules gliales du tronc cérébral, qu'on appelle gliome du tronc cérébral, est toujours mortel.

C'est une maladie rare. Entre 6 et 10 ans, il touche environ 6 enfants chaque année en France.

Mais à St Cyr, après le décès de cette petite fille, survenu un peu plus d'un an après les premiers symptômes, un autre enfant a été touché par la même maladie. Un garçon qui, lui, est mort en 1998.

Je vais vous épargner la description de l'évolution de cette maladie que m'a faite la mère d'un enfant atteint. Je vous dirai seulement que pour ces enfants, marcher, parler et même avaler devient impossible.

Je ne souhaite à aucun parent présent dans cette salle de vivre l'enfer de voir ainsi son enfant perdre peu à peu toutes les fonctions cérébrales qui font de lui un être humain.

Les mères m'ont dit que ces enfants étaient particulièrement vifs, éveillés.

Aujourd'hui, ils dorment dans un cimetière.

Mais pour que vous puissiez continuer à avoir un téléphone portable dans la main, l'enquête sanitaire qui a été diligentée par l'Institut de veille sanitaire a conclu que ce qui avait tué ces enfants, c'est le hasard.

Monsieur le Président, Madame, Monsieur, si le hasard tue nos enfants, il faut d'urgence le convoquer devant un tribunal !

(...)